

F.I.A. - Homologation N° **5597**

Groupe **1**
FISA = Transfert en Gr.A

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE

FICHE D'HOMOLOGATION CONFORME A L'ANNEXE J
AU CODE SPORTIF INTERNATIONAL

Marque CITROEN Modèle G X série GH (GS X 2)
 — châssis/ OOGH0001 Constructeur CITROEN
 Numéros de série : — moteur 0754 000 001 Constructeur CITROEN
 Cylindrée 1222 cm³ 74.571 cu. in.

Le modèle est homologué le **1.7.73** Liste

La construction du modèle décrit sur la présente fiche a commencé le Novembre 1974
et la série minimale de 5.000 exemplaires identiques et conformes aux présentes spécifications a été
achevée le

* Photo A : la voiture de 3/4 de l'avant.



Le modèle décrit sur cette fiche a fait l'objet des extensions d'homologation suivantes :

— Variantes :

Le Homol. N° Liste
 Le Homol. N° Liste
 Le Homol. N° Liste
 Le Homol. N° Liste

— Evolutions normales du type :

Le Homol. N° Liste
 Le Homol. N° Liste
 Le Homol. N° Liste
 Le Homol. N° Liste

Signature et cachet de
l'Autorité Sportive Nationale :

Signature et cachet de la F.I.A. :

Marque CITROEN Modèle GX série GH F.I.A. Homol. N° 5597

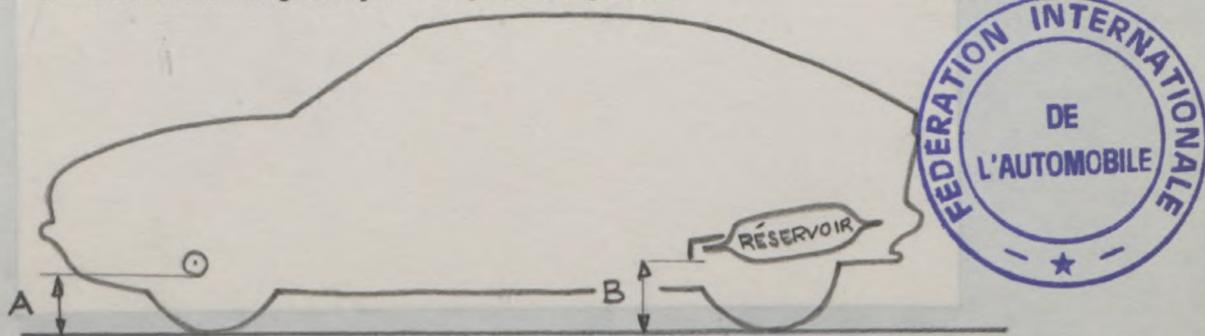
IMPORTANT. — Les points soulignés doivent obligatoirement être mentionnés en deux systèmes de mesure, dont un doit être le système métrique. (Voir tableau de conversion ci-dessous.)

FISA = Transfert en Gr.A

CAPACITES ET DIMENSIONS

- 1) Empattement 2550 mm 100.39 inches
- 2) Voie AV 1378 mm 54.25 inches (1)
- 3) Voie AR 1328 mm 52.28 inches (1)
- 4) Longueur hors tout de la voiture 4135 mm inches
- 5) Largeur hors tout de la voiture 1608 mm inches
- 6) Hauteur hors tout de la voiture 1349 mm inches
- 7) Capacité du réservoir d'essence (y compris la réserve) : 43 litres
 gallon U.S. 9.45 gallon Imp.
- 8) Nombre de places 5
- 9) Poids : poids total de la voiture en ordre de marche, les pleins faits avec une roue de rechange et tout équipement indiqué dans la présente fiche, mais sans carburant ni outillage :
 890 kg 1962.11 lbs cwt
- 10) Largeur hors tout mesurée aux axes des roues :
 AV : 1580 mm.
 AR : 1573

(1) Indiquez la garde-au-sol AV et AR correspondant aux voies AV et AR de la voiture et précisez sur une figure deux points non modifiables de la structure du véhicule où ces cotes de garde-au-sol ont été mesurées. Ces cotes de garde-au-sol ne sont prévues que pour mesurer la voie et n'affectent en aucune façon la qualification de la voiture. Des dimensions de voies différentes obtenues par l'emploi d'autres jantes d'une largeur supérieure doivent être mentionnées sur la demande d'homologation pour les jantes en question.



A = 189 mm. ⁺ 10 entre le sol et le dessous de la barre anti roulis avant

B = 272 mm. ⁺ 10 entre le sol et l'encadrement AV. du réservoir à essence

TABEAU DE CONVERSION

1 inch (pouce)	2,54 cm	1 quart U.S.	0,9464 litres
1 foot (pied)	30,4794 cm	1 pint (pt)	0,568 litres
1 square inch (pouce carré)	6,452 cm ²	1 gallon Imp.	4,546 litres
1 cubic inch (pouce cube)	16,387 cm ³	1 gallon U.S.	3,785 litres
1 pound (livre)	453,593 g	1 hundred weight (cwt)	50,802 kg

Marque CITROEN

Modèle GX série GH

F.I.A. Homol. N° **5597**

FISA = **Transfert** en Gr.A

CHASSIS ET CARROSSERIE (photos A, B et C)

- 20) Type de construction : ~~indépendant~~ - monocoque.
- 21) Construction monocoque : matériaux acier
- 22) Construction indépendante : matériau constituant le châssis
- 23) Matériau constituant la carrosserie acier
- 24) Nombre de portières 4 Matériau acier
- 25) Matériau du capot moteur acier
- 26) Matériau du capot de coffre acier
- 27) Matériau de la lunette AR verre sécurité
- 28) Matériau du pare-brise verre sécurité - En option : verre feuilleté
- 29) Matériau des vitres portières AR verre sécurité
- 30) Matériau des vitres portières AV verre sécurité
- 31) Système d'ouverture des vitres portières lève-glace mécanique
- 32) Matériau des glaces de custode verre sécurité



EQUIPEMENTS ET GARNITURES

- 38) Chauffage intérieur : oui - ~~non~~
- 39) Climatisation : ~~oui~~ - non - ~~en option~~
- 40) Ventilation : oui - ~~non~~
- 41) Sièges AV : type de siège et garniture sièges séparés - similoïd
- 42) Poids siège ~~ou sièges~~ AV (enlevés de la voiture avec dossiers, glissières et supports) :
..... 14,750 kg \pm 5 % le siège lbs
- 43) Sièges AR : type de siège et garniture banquette - similoïd
- 44) Pare-choc AV : matériaux acier inox Poids 4,500 kg \pm 0,3 lbs
- 45) Pare-choc AR : matériaux acier inox Poids 7,300 kg \pm 0,3 lbs

ROUES

- 50) Type : ~~rayon - flasque plein~~ flasque ajouré
- 51) Poids unitaire (roue nue) : 6,180 kg \pm 5 % lbs
- 52) Système de fixation : 3 tocs
- 53) Diamètre de la jante : 380 mm 15 inches
- 54) Largeur de la jante : 114,3 mm 4,5 inches

DIRECTION

- 60) Type : crémaillère
- 61) Servo-direction : ~~oui~~ - non.
- 62) Nombre de tours du volant pour braquage d'un extrême à l'autre : 3,8 tours
- 63) En cas de servo-direction :

Marque CITROEN

Modèle GX série GH

F.I.A. Homol. N° 5597

FISA = Transfert en Gr.A

SUSPENSION

- 70) Suspension AV (photo D) : type hydropneumatique
- 71) Type de ressort : hydropneumatique
- 72) Stabilisateur (si prévu) : barre anti-roulis
- 73) Nombre d'amortisseurs : 2 74) Type : à clapets
- 78) Suspension AR (photo E) : type hydropneumatique
- 79) Type de ressort : hydropneumatique
- 80) Stabilisateur (si prévu) : barre anti-roulis
- 81) Nombre d'amortisseurs : 2 82) Type : à clapets

FREINS (photos F et G)

- 90) Système : Citroën, à réserve d'énergie
- 91) Servo-frein (si prévu), type :
- 92) Nombre de maîtres-cylindres : 1 distributeur de commande à double circuit.

	AVANT		ARRIERE	
93) Nombre de cylindres par roue :	2		2	
94) Alésage :	45 mm	in.	30 mm	in.
Freins à tambour :				
95) Diamètre intérieur :	mm	in.	mm	in.
96) Longueur des garnitures :	mm	in.	mm	in.
97) Largeur des garnitures :	mm	in.	mm	in.
98) Nombre de mâchoires par frein			
99) Surf. de freinage par fr. :	mm ²	sq. in.	mm ²	sq. in.
Freins à disque :				
100) Diamètre extérieur :	270 mm	in.	178 mm	in.
101) Epaisseur du disque :	9 mm	in.	7 mm	in.
102) Longueur des sabots :	77 mm	+ 0,5 in.	54 mm	+ 0,5 in.
103) Largeur des sabots :	49 mm	+ 0,5 in.	33 mm	+ 0,5 in.
104) Nombre de sabots par frein :	2		2	
105) Surf. de freinage par fr. :	66400 mm ²	sq. in.	29700 mm ²	sq. in.



Marque CITROEN Modèle GX série GH F.I.A. Homol. N° 5597
 FISA = Transfert en Gr.A

MOTEUR

- 130) Cycle : 4 temps 131) Nombre de cylindres : 4
- 132) Disposition des cylindres : à plat opposés 2 à 2
- 133) Alésage : 77 mm 3.03 in. 134) Course : 65,6 mm 2.58 in.
- 135) Cylindrée par cylindre : 305,5 cm³ 18.642 cu. in.
- 136) Cylindrée totale : 1222 cm³ 74.571 cu. in.
- 137) Matériau du bloc cylindre : alliage d'aluminium
- 138) Matériau des chemises (si prévues) : fonte
- 139) Culasse, matériau : alliage d'aluminium
- 140) Nombre d'orifices d'admission : 4 141) Nombre d'orifices d'échappement : 4
- 142) Taux de compression : 8,7 ± 0,4
- 143) Volume de la chambre de combustion : 39,7 cm³ ± 1,5 cu. in.
- 144) Piston, matériau : alliage aluminium 145) Nombre de segments : 3
- 146) Distance de la médiane de l'axe du piston au sommet du piston : 49,8 mm ± 1 inches
- 147) Vilebrequin : estampé - ~~roulé~~ - en acier 148) Type de vilebrequin : ~~monobloc - contreplaqué~~
~~rapportés~~ en 5 pièces
- 149) Nombre de paliers de vilebrequin : 3
- 150) Matériau des chapeaux de palier de vilebrequin :
- 151) Système de graissage : ~~carter sec~~ - carter humide.
- 152) Capacité du réservoir/carter : 3,5 litres pints quarts U.S.
- 153) Radiateur d'huile : oui - ~~non~~ 154) Système de refroidissement du moteur : air
- 155) Capacité du circuit de refroidissement : litres pints quarts U.S.
- 156) Ventilateur (si prévu) : diamètre : 29 cm ± 0,2 inches
- 157) Nombre de pales du ventilateur : 9
- Paliers :
- 158) Paliers vilebrequin, type : bimétallique Diamètre : 57,5 mm - 0,015 inches
 + 0,01
 - 0,015
- 159) Tête de bielle, type : bimétallique Diamètre : 44,03 mm + 0,024 inches
 + 0,024
 0
- Poids :
- 160) Volant ~~(non)~~ avec couronne démarreur : 9,700 kg ± 3 % lbs
- 161) Volant avec embrayage (partie tournante) : 13,160 kg ± 3 % lbs
- 162) Vilebrequin : 9,800 kg ± 3 % lbs
- 163) Bielle : 0,419 kg ± 5 % lbs
- 164) Piston avec axe et segments : 0,475 kg ± 5 % lbs
- 165) Cote de réalésage autorisée : réalésage non autorisé.
- 166) Cylindrée totale résultante : celle d'origine : 1222 cm³.



Marque CITROEN

Modèle GX série GH

F.I.A. Homol. N° 5547

FISA = Transfert en Gr.A

MOTEUR CAS DU CYCLE 4 TEMPS

- 170) Nombre d'arbres à cames : 2 171) Emplacement : dans les culasses
172) Système de commande : courroies dentées
173) Système de commande des soupapes culbuteurs

ADMISSION (voir page 8) (N.B.)

- 180) Matériau du collecteur d'admission : alliage aluminium
181) Diamètre extérieur des soupapes : 38 mm inches
182) Levée maximum des soupapes : 8 mm $\pm 0,2$ 314 inches
183) Nombre de ressorts par soupape : 1 184) Type de ressort : hélicoïdal
185) Nombre de soupapes par cylindre : 1
186) Jeu à froid des soupapes : 1 mm inches
187) Avance d'ouverture (avec jeu à froid indiqué) : 5° 30'
188) Retard de fermeture (avec jeu à froid indiqué) : 34° 30'
189) Filtre à air : ~~oui~~ - sec. — Cartouche : oui - ~~non~~

ECHAPPEMENT (voir page 8)

- 195) Matériau du collecteur d'échappement : acier
196) Diamètre extérieur des soupapes : 35,75 mm inches
197) Levée maximum des soupapes : 7,5 mm $\pm 0,2$ 295 inches
198) Nombre de ressorts par soupape : 1 199) Type de ressort : hélicoïdal
200) Nombre de soupapes par cylindre : 1
201) Jeu à froid des soupapes : 1 mm inches
202) Avance d'ouverture (avec jeu à froid indiqué) : 32°
203) Retard de fermeture (avec jeu à froid indiqué) : 4° 30'
204) Diamètre orifice échappement à la sortie du collecteur 33,7 à 34 mm inches

ALIMENTATION PAR CARBURATEUR (photo N)

- 210) Nombre de carburateurs : 1 211) Type : inversé double corps
212) Marque : SOLEX 213) Modèle : 28 CIC
214) Nombre de passages gaz par carburateur : 2
215) Diamètre de la tubulure ou des tubulures gaz à la sortie du carburateur : mm
2 trous réunis ϕ 28 à 30 mm.; entre axes 40 mm. inches
216) Suivant type de carburateur : diamètre du ou des diffuseurs(s) au point d'étranglement maximum.
dimensions du passage des gaz au point de passage le plus étroit avec piston au point le plus élevé
(exemple : SU) : 20 et 21 mm inches

N.B. — Voir page intercalaire pour information supplémentaire pour moteurs deux temps et moteurs suralimentés.

Marque CITROEN

Modèle GX série GH

F.I.A. Homol. N° 5597
FISA = Transfert en Gr.A

INJECTION (si prévue)

- 220) Marque de la pompe :
- 221) Nombre de pistons :
- 222) Modèle ou type de la pompe :
- 223) Nombre total d'injecteurs :
- 224) Emplacement des injecteurs :
- 225) Diamètre de la pipe d'admission au point de passage le plus étroit : mm inches

EQUIPEMENT DU MOTEUR

- 230) Pompe à essence : mécanique ~~ou électrique~~ 231) Nombre : 1
- 232) Type du système d'allumage : bobine 233) Nombre de distributeurs : 1
- 234) Nombre de bobines : 1 235) Nombre de bougies par cylindre : 1
- 236) Génératrice, type : ~~dynamo~~ - alternateur. — Nombre : 1
- 237) Système d'entraînement : courroie
- 238) Tension : 12 volts 239) Batterie, nombre : 1
- 240) Emplacement : sous le capot moteur
- 241) Tension : 12 volts

PERFORMANCE DU MOTEUR ET DU VEHICULE

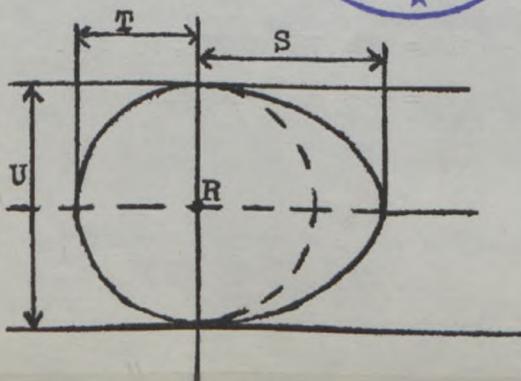
(comme déclarés par le constructeur dans son catalogue)

- 250) Puissance du moteur : 65 (type de cv : DIN) à 5750 tours/min.
- 251) Régime maximum : 6500 tr/mn. — Puissance à ce régime : 63 CV
- 252) Couple maximum : 9,3 (DIN) mkg. à 3500 tr/mn.
- 253) Vitesse maximum de la voiture : 155 km/heure miles/heure



255)

R = centre arbre à cames.



Came admission :

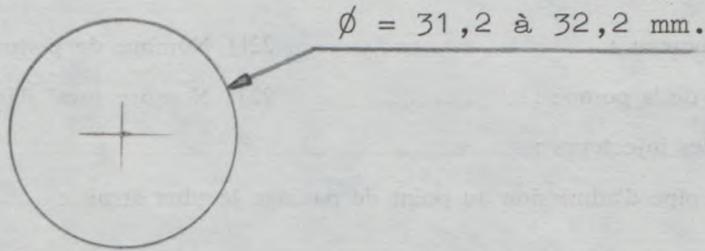
- S = 22,45 mm \pm 0,145 inches
- T = 15,50 mm \pm 0,125 inches
- U = 31,25 mm \pm 0,250 inches

Came échappement :

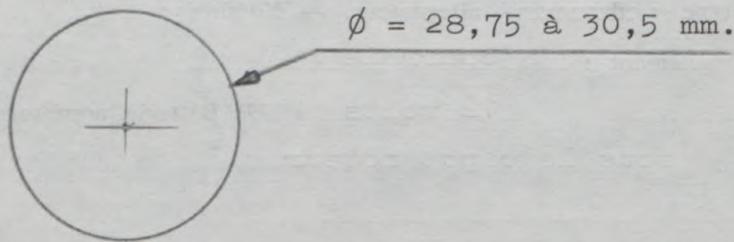
- S = 22,04 mm \pm 0,145 inches
- T = 15,50 mm \pm 0,125 inches
- U = 31,25 mm \pm 0,250 inches

FISA = Transfert en Gr.A

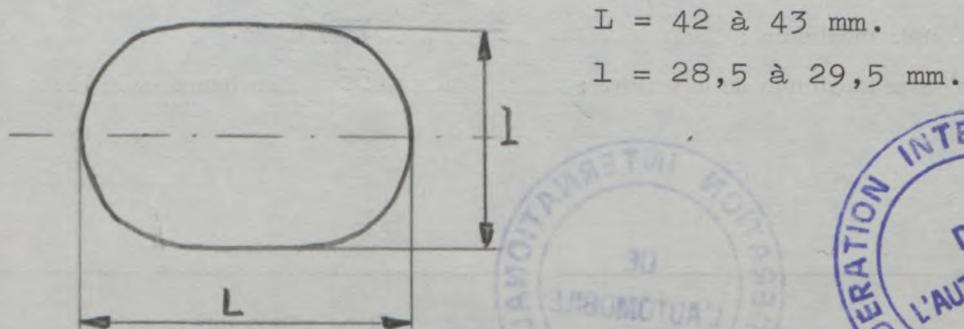
Dessin orifices collecteur admission, face côté culasse. Indiquez dimensions ou échelle et tolérance de fabrication.



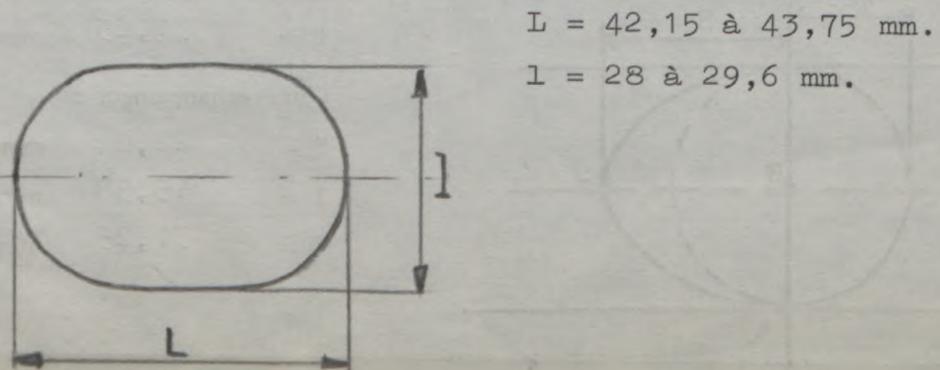
Dessin orifices admission culasse face collecteur. Indiquez dimensions ou échelle et tolérance de fabrication.



Dessin orifices collecteur échappement face côté culasse. Indiquez dimensions ou échelle et tolérance de fabrication.



Dessin orifices échappement culasse face collecteur. Indiquez dimensions ou échelle et tolérance de fabrication.



Marque CITROEN Modèle GX série GH F.I.A. Homol. N° 5597
 FISA - Transfert en Gr.A

TRANSMISSION AUX ROUES

EMBRAYAGE

260) Type de l'embrayage : à diaphragme 261) Nombre de disques : 1
 262) Diamètre : 182,5 mm inches
 263) Diamètre des garnitures : intérieur : 127 ~~124~~ mm inches
 extérieur : 181,5 mm inches
 264) Système de commande : par câble

BOITE DE VITESSES (photo H)

270) A contrôle manuel, marque : Citroën Système de commande : mécanique
 271) Nombre de rapports AV : 4 272) Nombre de rapports AV synchronisés : 4
 273) Emplacement de la commande : au plancher
 274) Boîte automatique, marque : Type :
 275) Nombre de rapports AV : 276) Emplacement de la commande :

277)	Manuel		Automatique		Supplément Manuel			
	Rapport	N. dents	Rapport	N. dents	Rapport	N. dents	Rapport	N. dents
1	0,2619	11/42			0,2619	11/42		
2	0,4324	16/37			0,4358	17/39		
3	0,6562	21/32			0,6666	26/39		
4	0,8929	25/28			0,9117	31/34		
5								
6								
Marche AR	0,2391	11/46			0,2391	11/46		

278) Surmultiplication, type :
 279) Vitesses en marche AV avec surmultiplication :
 280) Rapport de surmultiplication :

PONT MOTEUR

290) Type du pont moteur : couple conique (renvoi d'angle).
 291) Type de différentiel : satellites et planétaires
 292) Type du pont auto-bloquant (si prévu) :
 293) Rapport au couple conique : 0,242 ou 0,228
 Nombre de dents : 8 x 33 ou 8 x 35

Marque CITROEN

Modèle GX série GH

F.I.A. Homol. N° **5597**

FISA = Transfert en Gr.A

EQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES supplémentaires montés en série et livrables sur demande : doivent être mentionnés les numéros auxquels se réfèrent les modifications.

OPTIONS

- Pare-brise en verre feuilleté (28). Ce pare-brise est vendu en pièce de rechange avec son joint de scellement sous le numéro GX 8010906 A (blanc) ou GX 8010910A (teinté).
- Lunette arrière chauffante.
- Toit ouvrant.

COMPLEMENT A LA QUESTION 143.

Volume de la chambre de combustion de la culasse : $70 \text{ cm}^3 \pm 5$.



Marque CITROEN

Modèle GX série GH

F.I.A. Homol. N° 5597

Photo B



Photo C



Photo D

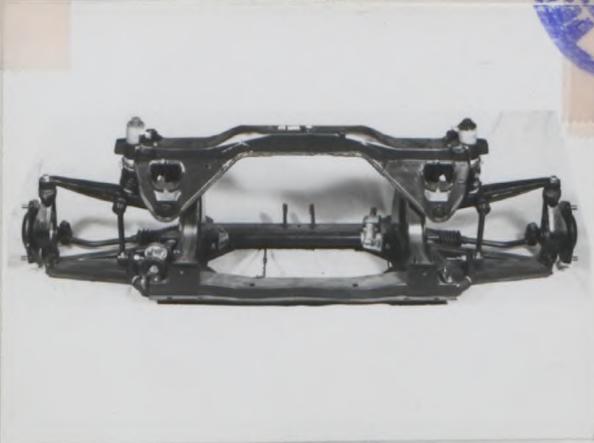


Photo E



Photo F

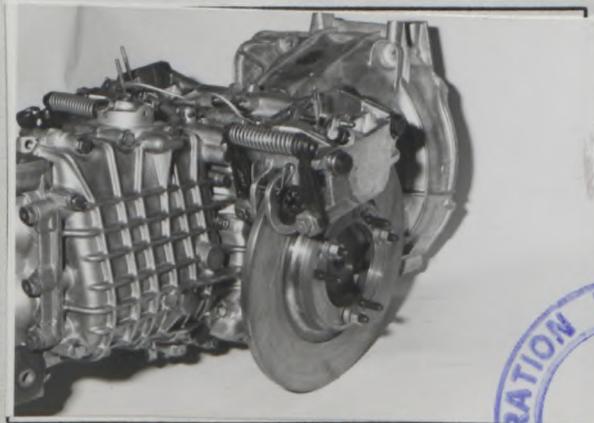


Photo G



Photo H

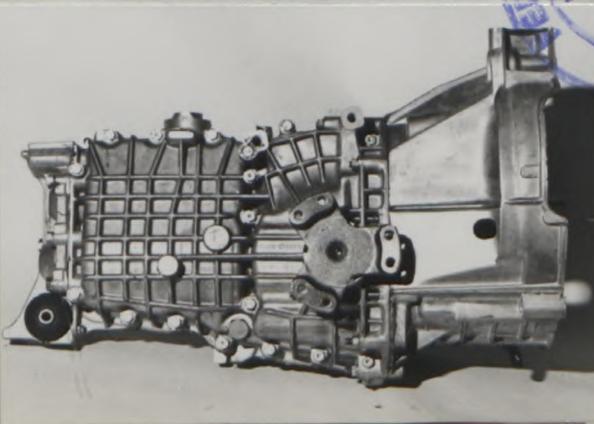


Photo I

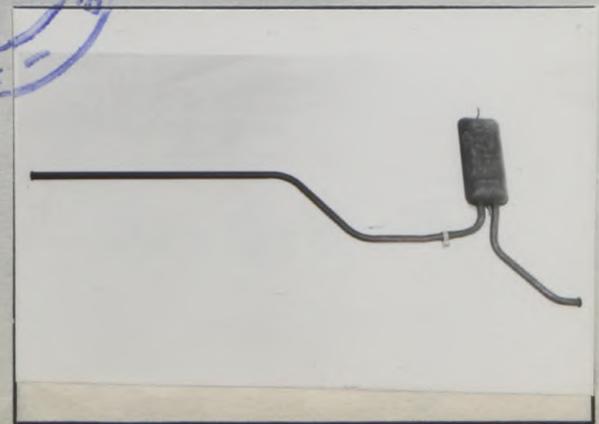


Photo J

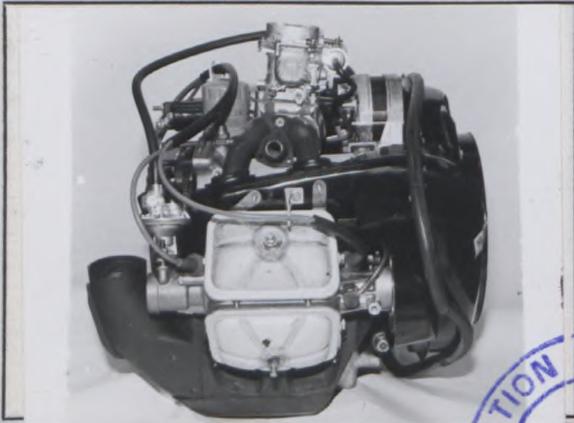


Photo K

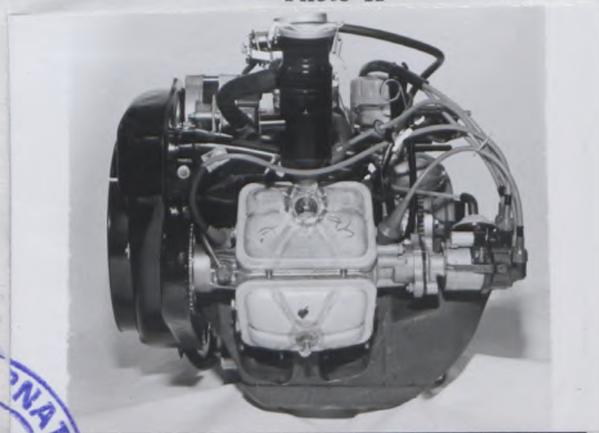


Photo L

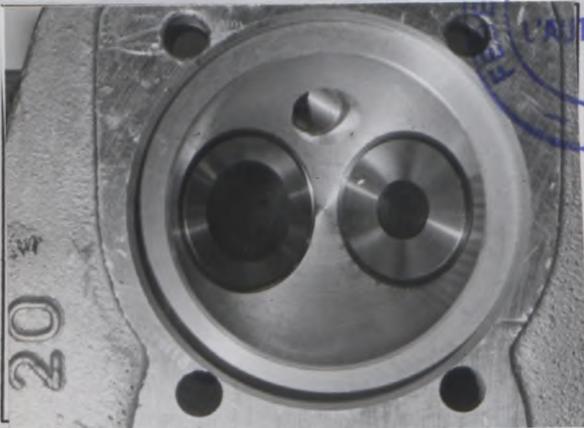


Photo M



Photo N

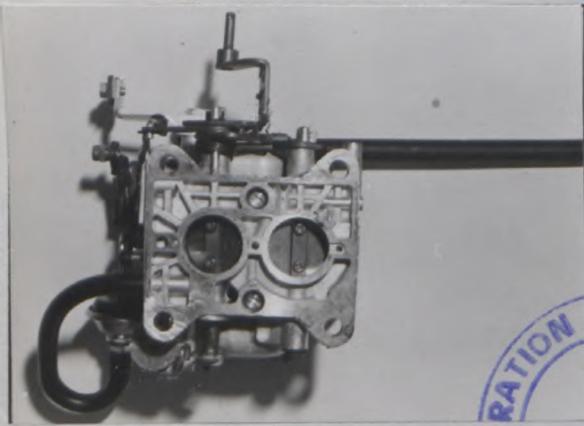


Photo O

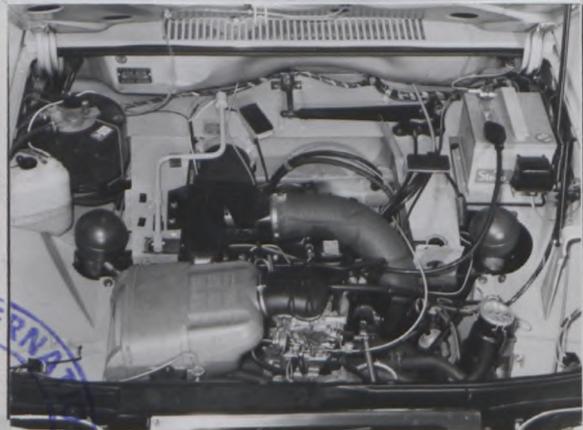


Photo P



Photo Q



FEDERATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE

FEDERATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE

FISA = Transfert en Gr.A

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE

COMMISSION SPORTIVE
00562 16.2.76
INTERNATIONALE

FICHE D'EXTENSION D'HOMOLOGATION
CONFORME A L'ANNEXE J DU CODE SPORTIF INTERNATIONAL

Marque ... CITROEN... Modèle .GX Série.GH..(GS X2).....
Chassis/Carrosserie ..
Moteur ..
Numéros de série inaugurant les modifications décrites :
Date de sortie des premiers véhicules construits avec les modifications : Septembre 1975...
Dénomination commerciale après application des modifications : GX série GH - Option G.E. ou P.O.
Cette extension d'homologation doit être considérée comme : variante - ~~évolution normale du type~~.

L'homologation est valable du ... 1. h. 1976... Liste ..

Descriptions des modifications :

6 - Hauteur hors tout de la voiture : 1.365 mm
9 - Poids de la voiture : 895 kgs



Les autres modifications par rapport au véhicule de base sont les suivantes :

A - Cartouche de filtre à air : a surface de filtration augmentée
Numéro de pièce : GX 03 183 02 A (Filtre complet : 5.490 549)

B - Caisse : renforcement interne des extensions avant, points de soudure supplémentaires dans baie de pare-brise et entrées de portes, renforts inférieurs de pieds avants.

Numéro de pièce : (caisse complète nue) 5.476 907



C - Bras de suspension arrière : Type break (corps de bras renforcé)

Numéro de pièce : Gauche GX 2II 2302 B
Droit GX 2II 4002 B

[Redacted text]

Signature et cachet
de l'Autorité Sportive Nationale :

Signature et cachet de la F.I.A. :



Nombre de pages : 5



FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE SPORTIVE

01987 14.5.76
INTERNATIONALE

FICHE D'EXTENSION D'HOMOLOGATION
CONFORME A L'ANNEXE J DU CODE SPORTIF INTERNATIONAL

Marque .. C I T R O E N .. Modèle .GX. série .GH. (.GS.X.2.) ..

Numéros de série inaugurant les modifications décrites :
Chassis/Carrosserie ..
Moteur ..

Date de sortie des premiers véhicules construits avec les modifications : .. 19.....

Dénomination commerciale après application des modifications : GX. série .GH. (.GS.X.2.) ..

Cette extension d'homologation doit être considérée comme : variante ~~évolution normale du type.~~

L'homologation est valable du .. 1 7 1976 .. Liste ..

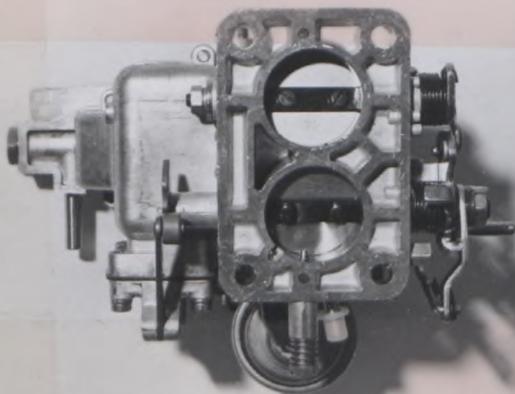
Descriptions des modifications :

I - DEPUIS FEVRIER 1975 - Variante de fourniture

Les véhicules GX série GH sont équipés indifféremment en série, du carburateur Solex, déjà homologué, ou d'un carburateur (210), inversé double corps (211), de marque Weber (212, photo ci-dessous), modèle 30 D G 2 (213), équipé de deux diffuseurs de 21 mm (216). Il se monte sur une tubulure (photo ci-dessous) dont le passage des gaz (215) est constitué de deux trous réunis diamètre 30 à 32 mm, entre axes 36 mm.

Photo N

Photo P



Signature et cachet
de l'Autorité Sportive Nationale :

Nombre de pages : 2



Signature et cachet de la F.I.A. :

Marque : CITROEN - Modèle GX série GH

F.I.A. N° 5597

FISA - Transfert en Gr.A



Bras inférieurs de suspension avant :
en acier forgé (tôle emboutie en série)

Numéro de pièce :

Droit : 5.460 875

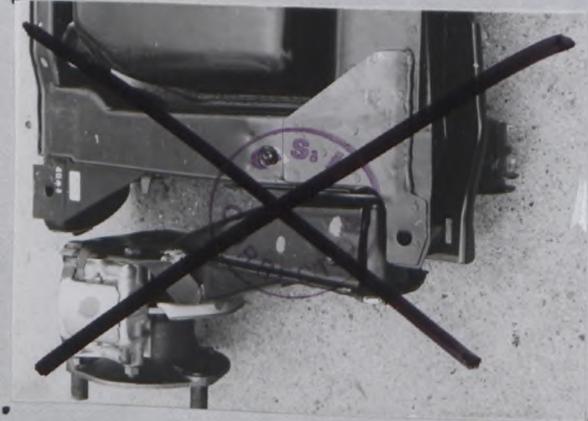
Gauche : 5.460 879

~~E - Cadre d'essieu arrière : spécial par :~~

~~- renforts inférieurs liaisons traverse-longerons (photo gauche ci-dessous)~~

~~- goussets de renfort sous support de butée de suspension (photo droite ci-dessous)~~

~~Numéro du cadre complet (Nu) : 5.462 230~~



~~F - Cadre d'essieu avant : renforcé suivant photos et détails ci-joints sur feuille 3~~

~~Numéro du cadre complet (Nu) : 5.460 882~~

~~-----~~
~~-----~~



F.I.A. - Homologation No 5597

06/04E

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE

FISA : Transfert en Gr.A

FICHE D'EXTENSION D'HOMOLOGATION
CONFORME A L'ANNEXE J DU CODE SPORTIF INTERNATIONAL

Marque CITROEN Modèle GX série GH (GS X 2)

Numéros de série inaugurant les modifications décrites :
Châssis/Carrosserie _____
Moteur _____

Date de sortie des premiers véhicules construits avec les modifications : Juin 1977

Dénomination commerciale après application des modifications : GX série GH

Cette extension d'homologation doit être considérée comme : variance - évolution normale du type.

L'homologation est valable du -1. JAN. 1979 19 _____ Liste _____

Descriptions des modifications :

4 - Longueur hors tout de la voiture : 4.120 mm (remplacement des phares
auxiliaires longue portée par des phares anti-brouillard)

51 - Poids unitaire de la roue nue : 6,5 kg
(voir photo ci-jointe)

DIVERS : suivant photos (ci-jointes)

- Montage d'un becquet aérodynamique sur porte de malle
- Modification du dessin de la calandre



Signature et cachet
de l'Autorité Sportive Nationale :

Signature et cachet de la F.I.A. :

Marque : CITROEN

Modèle : GX série GH

F.I.A. n° :

06/04E

Photo A

FISA = Transfert en Gr.A



Photo B

Roue nue



4 portes s'ouvrant vers l'avant, ouverture à palette avec cran de sécurité.
 Glaces de portes, de custodes et lunettes AR en verre de sécurité.
 Pare-brise en verre de sécurité agréé par l'Administration.
 Les aménagements de ce véhicule (art. R. 104) répondent aux dispositions des arrêtés suivants :
 — arrêté du 19-12-58 : aménagements extérieurs et intérieurs ;
 — arrêtés du 5-02-69 : protection du conducteur contre le dispositif de conduite en cas de choc, serrures et charnières des portes latérales ;
 — arrêté du 20-10-70 : ancrages et ceintures de sécurité.

IX — ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

Feux de route : 4. Feux de croisement : 2.
 Feux de position : 2.
 Feux rouges AR : 2.
 Signaux de freinage : 2.
 Indicateurs de changement de direction du type « clignotant » : 2 à l'avant, 2 à l'arrière.
 Signal de détresse.
 Dispositif d'éclairage de la plaque d'immatriculation arrière.
 Dispositifs réfléchissants : 2.
 Tous ces dispositifs sont conformes aux prescriptions de l'arrêté ministériel du 16 juillet 1954 modifié.
 Pour tracter une remorque, la boîte de commande des clignotants devra être remplacée par un dispositif satisfaisant aux prescriptions des articles 24 et 25 de l'arrêté ministériel du 16 juillet 1954 modifié.

X — DIVERS

Avertisseurs de route d'un type agréé.
 Essuie-glace électrique à 2 allures.
 Lave-glace électrique.
 Un rétroviseur intérieur et un extérieur, côté gauche.
 Antivol de direction conforme à l'arrêté du 18-2-71.
 L'accessibilité de toutes les commandes susceptibles d'être actionnées en marche satisfait aux prescriptions de l'article R. 78-2 du code de la route.
 Plaques d'immatriculation à l'avant et à l'arrière conformément à l'arrêté ministériel du 16 juillet 1954.
 Plaque constructeur sur collecteur d'aération côté droit.
 Marque à froid à proximité, sur partie avancée du tablier (type et numéro de châssis encadrés du poinçon du constructeur).
 Plaque moteur à la partie supérieure arrière du moteur, côté droit.
 Le numérotage dans la série du type de ce véhicule commence au n° 00GH0001, pouvant aller jusqu'à 99GH9999, les deux lettres incorporées au nombre ne faisant que rappeler la série.

PROCES-VERBAL DE RECEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du constructeur le 2 mai 1974, que le véhicule N° 00 GH 0001 à moteur N° 0 754 000 001 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série CITROËN type GX série GH satisfait aux dispositions des articles R. 54 à R. 62, R. 69 à R. 97, R. 103 et R. 104 du Code de la Route et des arrêtés pris en application.

Paris, le 25 septembre 1974
 L'Ingénieur des T.P.E. (Mines)
 (Signé : LOURD)

Paris, le 25 septembre 1974
 L'Ingénieur des Mines
 (Signé : BIREN)

Vu et approuvé :
 Enregistré sous le N° AU-286-74
 Paris, le 25 septembre 1974
 L'Ingénieur Général des Mines
 (Signé : PROUST)

Toute transformation du châssis de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R. 54 à R. 62, R. 69 à R. 81 du Code de la Route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus, doit faire l'objet d'une déclaration de Préfecture.

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous soussignés, Société Anonyme Automobiles CITROËN, constructeur, certifions :

a) que le véhicule :

- 1° — Genre VP.
- 2° — Marque **CITROËN**
- 3° — Type **GX, série GH**
- 4° — N° dans la série du type **SPÉCIMEN**
- 5° — Source d'énergie ES.
- 5° bis — Cylindrée (en cm³) 1 222
- 6° — Puissance administrative 7 CV (sept)
- 7° — Carrosserie CI 4P.
- 8° — Nombre de places assises
(y compris le conducteur) 5
- 9° — Poids à vide en ordre de marche 940 kg
- 10° — Poids total autorisé en charge .. 1 340 kg
- 11° — Poids total roulant autorisé 2 140 kg

(1) Rayer les mentions inutiles.
 est entièrement conforme au type décrit plus haut.

b) que ce véhicule sort de nos Usines, le

pour être livré à

Fait à Paris, le

Genève



NOTICE DESCRIPTIVE DU VEHICULE AUTOMOBILE **Type GX, Série GH**



CONSTRUIT PAR LA Société Anonyme Automobiles **CITROËN**

Capital : 600 000 000 F — 117 à 167, quai André-Citroën - 75747 PARIS CEDEX 15

Marque	CITROËN
Type	GX série GH
Genre	Voiture particulière
Poids total autorisé en charge	1 340 kg
Poids total roulant autorisé	2 140 kg
Démarrage en côte avec remorque de 800 kg	pente de 14 %
Nombre de places assises (y compris le conduct.)	5

I — CONSTITUTION GENERALE DU VEHICULE

2 essieux et 4 roues.
Roues motrices avant.
Caisse monocoque à longerons intégrés, l'ensemble supportant les organes mécaniques.
Les longerons et la plateforme sont en tôle d'acier.
L'épaisseur moyenne des tôles d'acier servant à la construction de la coque est de 0,7 mm ; les pièces supportant les efforts d'impact frontal ont une épaisseur moyenne de 1 mm.
Moteur à l'avant, son axe est parallèle à l'axe du véhicule.
Cabine de conduite en arrière du moteur.

II — DIMENSIONS ET POIDS

Empattement	2.550 m
Voie avant	1.378 m
Voie arrière	1.328 m
Longueur hors tout	4.135 m
Largeur hors tout	1.608 m
Hauteur du véhicule	1.349 m
Porte-à-faux avant	0.833 m
Port-à-faux arrière	0.752 m
Hauteur libre au-dessus du sol (moteur tournant)	0.154 m
Poids du véhicule carrossé, à vide en ordre de marche	940 kg
— sur l'avant	595 kg
— sur l'arrière	345 kg
Poids total maximal autorisé en charge	1 340 kg
— sur l'avant (maxi à ne pas dépasser)	735 kg
— sur l'arrière (maxi à ne pas dépasser)	635 kg
Poids total roulant maximal autorisé :	
— avec remorque freinée de 800 kg	2 140 kg
— avec remorque non freinée de 470 kg	1 810 kg

III — MOTEUR

Moteur CITROËN à explosion, type G 12/619, 4 temps, 4 cylindres à plat et opposés.
Commande de distribution par 2 arbres à cames en tête (1 par culasse) et culbuteurs ; entraînement par courroie crantée.
Alésage : 77 mm ; course : 65,6 mm ; cylindrée : 1,222 l.
Taux de compression : 8,7.
Puissance administrative : 7 CV (sept).
Carburant normalement utilisé : essence.
Réservoir de carburant d'une contenance de 43 litres, situé à l'arrière du véhicule et fixé rigidement sur l'essieu arrière.
Régime de rotation du moteur :
a) maximal en 4^e vitesse

IV — TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage entre moteur et boîte de vitesses, à disque unique fonctionnant à sec.
Boîte de vitesse à baladeurs sans prise directe ; elle comporte 4 marches avant synchronisées et 1 marche AR.
L'arbre secondaire porte le pignon d'attaque du couple conique.
Les arbres du différentiel commandent, par l'intermédiaire d'arbres de transmission munis de joints homocinétiques, les roues avant qui sont directrices et motrices.
La commande est mécanique et se fait par un levier situé au plancher.
Démultiplication de la transmission :

Combinaison des vitesses	Rapports de la boîte	Couples coniques	Démultiplication totale	
			Couple 8/33	Couple 8/35
1 ^e	0,2619		0,0635	0,0598
2 ^e	0,4324		0,1048	0,0988
3 ^e	0,6562	8/33	0,1590	0,15
4 ^e	0,8928	8/35	0,2164	0,2040
	0,9285	en option	0,2251	0,2122
AR	0,2391		0,0579	0,0546

Avec des pneumatiques de 145-15 ZX, dont la circonférence de roulement sous charge est de 1,870 m, au régime du moteur de 1 000 tr/mn, la vitesse atteinte est de :

Combinaison des vitesses	Vitesse en km/h	
	Couple 8/33	Couple 8/35
1 ^e	7,12	6,71
2 ^e	11,76	11,09
3 ^e	17,82	16,82
4 ^e	24,28	22,89
	25,25	23,80
AR	6,47	6,10

La vitesse maximale théorique du véhicule ressort à : 155 km environ avec couple 8/33.
Autres montes de pneumatiques autorisées : 145-15 XH, 145-15 XAS, 145-15 XM+S.
Poussée et transmission des réactions de freinage par les bras de roues.
Indicateur de vitesse sur le tableau de bord.

V — SUSPENSION

A l'avant :
— les roues sont indépendantes, chaque roue est articulée sur le châssis par un parallélogramme. Le bras supérieur de chaque parallélogramme vient prendre appui sur le piston du cylindre de suspension ainsi que sur les butées.
A l'arrière :
— les roues sont indépendantes, chaque roue est articulée par un bras sur un cadre d'essieu arrière lié élastiquement au châssis. Le bras est relié à un levier venant prendre appui sur le piston du cylindre de suspension ainsi que sur les butées.
Les bras supérieurs des parallélogrammes avant sont reliés par une barre stabilisatrice ; il en est de même des bras AR.
La suspension est du type hydropneumatique.
Les systèmes de suspension des roues AV et AR sont alimentés par un réservoir, une pompe haute pression, un accumulateur hydropneumatique équipé d'un régulateur, un distributeur de pression et deux correcteurs.
Capacité du réservoir de fluide : 3,3 l.
Volume de l'accumulateur hydropneumatique : 0,4 l.
Pression maximale de l'accumulateur hydropneumatique : 180 bars.
Pression maximale d'utilisation : 180 bars.

VI — DIRECTION

Type à crémaillère.
Transmission aux roues par barres d'accouplement et leviers.
Démultiplication : 1/19 environ.
Diamètre de braquage (entre murs) : 10,40 m environ.

VII — FREINAGE

Dispositif principal : à disques sur des demi-arbres de transmission à la sortie de la boîte de vitesses pour les roues avant et sur les moyeux pour les roues arrière.
Il est commandé par une pédale à portée du pied droit du conducteur et agit sur les 4 roues.
Il est constitué par 2 circuits qui agissent, l'un sur les disques des freins AV, l'autre sur les disques des freins AR.
L'énergie du circuit avant est puisée dans l'accumulateur de 0,400 l, alimenté par le réservoir et la pompe haute pression décrits au chapitre précédent (voir § 5 — SUSPENSION).
L'énergie du circuit arrière est puisée directement dans la réserve constituée par les sphères de suspension AR.
A la sortie de ces réserves, le liquide vient du doseur commandé par la pédale de frein mettant en action les freins AV et AR.
La pression minimale indiquée par le contacteur de l'avertisseur lumineux est de 80 bars.
Diamètre des cylindres de roues :
— avant : 2 opposés de 45 mm ; arrière : 2 opposés de 30 mm.
Diamètre des disques de roues :
— avant : 270 mm ; arrière : 178 mm.
Surface totale du frein principal : 212 cm².
Dispositif de secours et d'immobilisation :
Une tirette à main actionnée, par l'intermédiaire d'un levier, d'un palonnier et de câbles, les leviers de commande des plaquettes de frein sur les disques des roues avant.
Surface totale du frein de secours et d'immobilisation : 44 cm².
Rapport des bras de leviers de freins de secours et d'immobilisation : 1/34 environ.
Les décélération minimale du véhicule en charge maximale autorisée, sont conformes au code de la route, c'est-à-dire > 6,5 m/s/s pour le frein principal et > 2,75 m/s/s pour le frein de secours.
Indépendance des 2 dispositifs : totale.

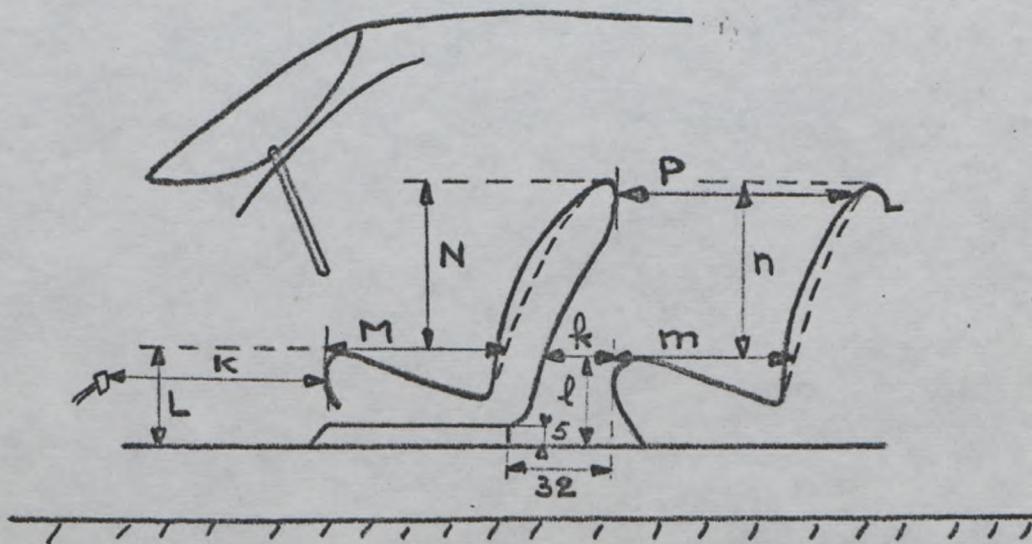
VIII — CARROSSERIE

Conduite intérieure avec ou sans toit ouvrant : 2 places à l'avant, 3 places à l'arrière.
Longueur intérieure du pare-brise à la lunette AR : 2,663 m.
Largeur intérieure aux hanches : 1,380 m à l'avant, 1,340 m à l'arrière.
Hauteur intérieure du plancher au pavillon : 1,128 m.
Les diverses parties de la caisse, plateforme, montants, panneaux, portes, etc... sont en tôle ; les éléments de l'ossature de caisse, des portes, etc... sont assemblés par points de soudure.

Marque : CITROEN

Modèle : GX série GH

FIA N° :



K = 470 mm.

k = 230 mm.

L = 380 mm.

l = 360 mm.

M = 495 mm.

m = 465 mm.

N = 400 mm.

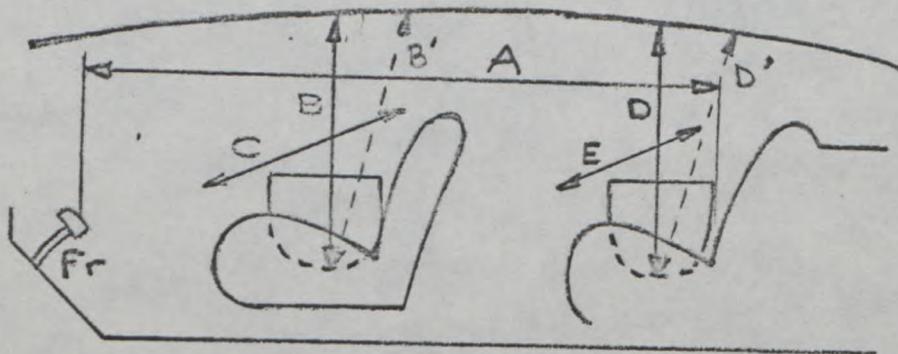
n = 440 mm.

P = 600 mm.

Marque : CITROEN

Modèle : GX série GH

FIA n° :



A = 1750 mm.

B = 950 mm.

B' = 1015 mm.

C = 1350 mm.

D = 977 mm.

D' = 1000 mm.

E = 1350 mm.

FEDERATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE

CERTIFICAT DE PRODUCTION
PRODUCTION CERTIFICATE

Date : 3 février 1975

Constructeur : CITROEN

Manufacturer

Modèle et type de voiture : GX série GH (GS X2)

Car Model

Période de production de/from : novembre 1974

Production period à/to : janvier 1975

Production mensuelle

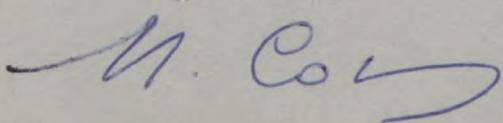
Monthly production

Je soussigné certifie que la production mentionnée ci-dessus s'entend pour des voitures entièrement terminées, et conformes aux spécifications de la fiche d'homologation présentée pour ce modèle et type.

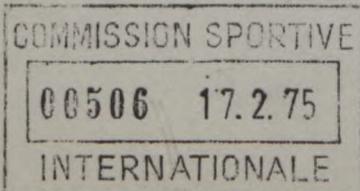
I hereby certify that the production mentioned hereabove concerns cars which are entirely completed, and in conformity with the specifications of the recognition form submitted for the said model and type.

Signature : Marlène Cotton

Qualité : Directeur du Service
Position : Compétitions Citroën



Mois/Année Month/Year	Nombre Number
novembre 1974	98
décembre 1974	675
janvier 1975	1 244
Total	2 017
Observations: Remarks	



FEDERATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE

CERTIFICAT DE PRODUCTION
PRODUCTION CERTIFICATE

Date : 5 mai 1975

Constructeur : CITROEN

Manufacturer

Modèle et type de voiture : GX série GH (GS X2)

Car Model

Période de production de/from : Novembre 1974
à/to : Avril 1975

Production period

Production mensuelle
Monthly production

Je soussigné certifie que la production mentionnée ci-dessus s'entend pour des voitures entièrement terminées, et conformes aux spécifications de la fiche d'homologation présentée pour ce modèle et type.

I hereby certify that the production mentioned hereabove concerns cars which are entirely completed, and in conformity with the specifications of the recognition form submitted for the said model and type.

Signature : Marlène Cotton

Qualité : Directeur du Service
Position : Compétitions Citroën

M. Cotton

Mois/Année Month/Year	Nombre Number
Novembre 1974	98
Décembre 1974	675
Janvier 1975	1 244
Février 1975	1 545
Mars 1975	1 639
Avril 1975	1 624
Total	6 825
Observations: Remarks	

01907 14.5.76
INTERNATIONALE

CERTIFICAT DE PRODUCTION

PRODUCTION CERTIFICATE

Constructeur : C I T R O E N

Date 4 Mai 1976

Manufacturer

Modèle de voiture
: GX série GH

Type ou désignation commerciale
: GS X.2

Car model

Type ou commercial designation

Période de production de/from : Février 1976

Production mensuelle

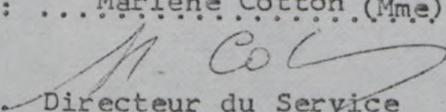
Production périod à/to : Mai... 1976

Monthly production

Je soussigné certifie que la production mentionnée ci-dessus s'entend pour des voitures entièrement terminées, identiques et conformes à la fiche d'homologation présentée pour ce modèle.

I hereby certify that the production mentioned hereabove concerns cars which are entirely completed, identical and in conformity with the recognition form submitted for the said model.

Signature : ... Marlène Cotton (Mme) ...

Quality :  Directeur du Service

Position : Compétitions Citroen

Mois/Année Month/year	Nombre Number
1 (2-76)	750
2 (3-76)	I.657
3 (4-76)	I.821
4 (5-76)	I.489
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
TOTAL	5.717
Observations : Remarks	

CERTIFICAT DE PRODUCTION

01907 14.5.76
INTERNATIONALE

PRODUCTION CERTIFICATE

Constructeur : C I T R O E N

Date 4 Mai 1976

Manufacturer

Modèle de voiture
: GX série GH

Type ou désignation commerciale
: ... GS X.2

Car model

Type ou commercial designation

Période de production de/from : Février 1976

Production mensuelle

Production périod à/to : Mai... 1976

Monthly production

Je soussigné certifie que la production mentionnée ci-dessus s'entend pour des voitures entièrement terminées, identiques et conformes à la fiche d'homologation présentée pour ce modèle.

I hereby certify that the production mentioned hereabove concerns cars which are entirely completed, identical and in conformity with the recognition form submitted for the said model.

Signature : ... Marlène Cotton (Mme) ...

Quality

M. Cotton
: Directeur du Service

Position

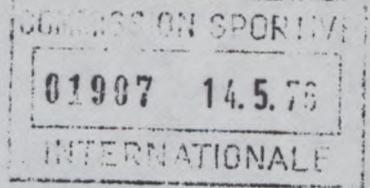
Compétitions Citroen

	Mois/Année Month/year	Nombre Number
1	(2-76)	750
2	(3-76)	1.657
3	(4-76)	1.821
4	(5-76)	1.489
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
TOTAL		5.717
Observations : Remarks		

FEDERATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE

CERTIFICAT DE PRODUCTION

PRODUCTION CERTIFICATE



Constructeur : C I T R O E N

Date 4 Mai 1976

Manufacturer

Modèle de voiture
: GX série GH

Type ou désignation commerciale
: ... GS X.2

Car model

Type ou commercial designation

Période de production de/from : Février 1976

Production mensuelle

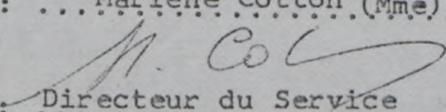
Production périod à/to : Mai... 1976

Monthly production

Je soussigné certifie que la production mentionnée ci-dessus s'entend pour des voitures entièrement terminées, identiques et conformes à la fiche d'homologation présentée pour ce modèle.

I hereby certify that the production mentioned hereabove concerns cars which are entirely completed, identical and in conformity with the recognition form submitted for the said model.

Signature : ... Marlène Cotton (Mme) ...

Quality :  Directeur du Service

Position : Compétitions Citroen

Mois/Année Month/year	Nombre Number
1 (2-76)	750
2 (3-76)	I.657
3 (4-76)	I.821
4 (5-76)	I.489
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
TOTAL	5.717
Observations : Remarks	

FEDERATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE

CERTIFICAT DE PRODUCTION

PRODUCTION CERTIFICATE

Constructeur : ..C.I.T.R.O.E.N....

Date 3. Novembre 1976

Manufacturer

Modèle de voiture

Type ou désignation commerciale

:GX série GH.....

: ...GS X 2.....

Car model

Type ou commercial designation

Période de production de/from : .Juillet.. 1976

Production mensuelle

Production périod à/to : .Octobre.. 1976

Monthly production

Je soussigné certifie que la production mentionnée ci-dessus s'entend pour des voitures entièrement terminées, identiques et conformes à la fiche d'homologation présentée pour ce modèle.

I hereby certify that the production mentioned hereabove concerns cars which are entirely completed, identical and in conformity with the recognition form submitted for the said model.

Signature : ..Marlène Cotton (Mme).....

Quality : ..Directeur du Service.....

Position Compétitions Citroen

Mois/Année Month/year	Nombre Number
1 Juillet 1976	2.477
2 Septembre 1976	2.011
3 Octobre 1976	1.844
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
TOTAL	6.321
Observations : Remarks	

M. Cotton

FEDERATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE

CERTIFICAT DE PRODUCTION

PRODUCTION CERTIFICATE

Constructeur : C I T R O E N

Date 3. Novembre 1976

Manufacturer

Modèle de voiture

Type ou désignation commerciale

: GX série GH.....

: GS X 2.....

Car model

Type ou commercial designation

Période de production de/from : Juillet.. 1976

Production mensuelle

Production périod à/to : Octobre.. 1976

Monthly production

Je soussigné certifie que la production mentionnée ci-dessus s'entend pour des voitures entièrement terminées, identiques et conformes à la fiche d'homologation présentée pour ce modèle.

I hereby certify that the production mentioned hereabove concerns cars which are entirely completed, identical and in conformity with the recognition form submitted for the said model.

Signature : Marlène Cotton (Mme).....

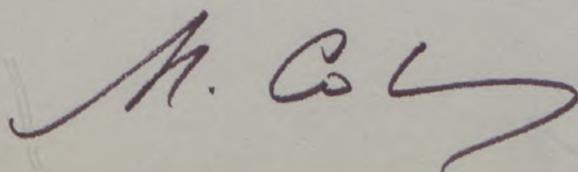
Quality

: Directeur du Service.....

Position

Compétitions Citroen

	Mois/Année Month/year	Nombre Number
1	Juillet 1976	2.477
2	Septembre 1976	2.011
3	Octobre 1976	1.844
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
TOTAL		6.321
Observations : Remarks		



FEDERATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE

CERTIFICAT DE PRODUCTION

PRODUCTION CERTIFICATE

Constructeur : ...C.I.T.R.O.E.N..

Date .3. Novembre 1976

Manufacturer

Modèle de voiture
: ...GX série GH.....

Type ou désignation commerciale
: ...GS X.2.....

Car model

Type ou commercial designation

Période de production de/from : ..Juillet 1976

Production mensuelle

Production périod à/to : ..Octobre 1976

Monthly production

Je soussigné certifie que la production mentionnée ci-dessus s'entend pour des voitures entièrement terminées, identiques et conformes à la fiche d'homologation présentée pour ce modèle.

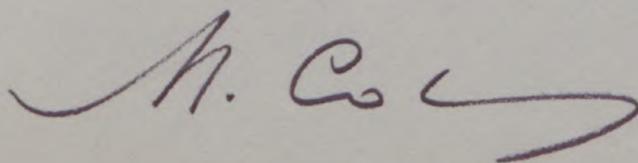
I hereby certify that the production mentioned hereabove concerns cars which are entirely completed, identical and in conformity with the recognition form submitted for the said model.

Signature : Marlène Cotton (Mme).....

Quality : Directeur du Service.....

Position : Compétitions Citroen

	Mois/Année Month/year	Nombre Number
1	Juillet 1976	2.477
2	Septembre 1976	2.011
3	Octobre 1976	1.844
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
TOTAL		6.321
Observations : Remarks		



FEDERATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE

CERTIFICAT DE PRODUCTION

PRODUCTION CERTIFICATE

06/04E

Constructeur : ...CITROËN.....

Date .Octobre. 1978

Manufacturer

Modèle de voiture : ...GX.série.GH.....

Type ou désignation commerciale : ...GS.X.2.....

Car model

Type ou commercial designation

Période de production de/from : Juillet.1977

Production mensuelle

Production périod à/to : Novembre.1977

Monthly production

Je soussigné certifie que la production mentionnée ci-dessus s'entend pour des voitures entièrement terminées, identiques et conformes à la fiche d'homologation présentée pour ce modèle.

I hereby certify that the production mentioned hereabove concerns cars which are entirely completed, identical and in conformity with the recognition form submitted for the said model.

Signature : Monsieur .George. TAYLOR.....

Quality : Président du Directoire.....

Position des Automobiles Citroën

George Taylor

Mois/Année Month/year	Nombre Number
1 Juillet-Août 77	1343
2 Septembre	1565
3 Octobre	1541
4 Novembre	1493
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
TOTAL	5942
Observations : Remarks	